

n°1

LE MAG
DES LOCATAIRES
D'HABITAT
DE LA VIENNE

à propO's



+ de 90%
de nos locataires
satisfaits !



ANTENNE DE LOUDUN

4, rue de la Mairie
86200 Loudun
Tél. : 05 49 22 25 50
loudun@habitatdelavienne.fr

ANTENNE NEUVILLE-DE-POITOU

Antenne de Neuville-de-Poitou
11, boulevard des Frères Lumière
Résidence Altair
86960 Futuroscope Chasseneuil
Permanence de Neuville :
(mardi et jeudi matin,
mercredi après-midi)
11, place joffre
86170 Neuville-de-Poitou
Tél. : 05 49 18 56 30
neuvilledelavienne@habitatdelavienne.fr

AGENCE DE CHÂTELLERAULT

Antenne Commerciale
57, boulevard Blossac
86100 Châtellerault
Tél. : 05 49 90 35 70
ac.chatellerault@habitatdelavienne.fr
Agence
12, rue Guglielmo Marconi
BP 40818
86100 Châtellerault
Tél. : 05 49 85 86 65
ag.chatellerault@habitatdelavienne.fr

ANTENNE DU FUTUROSCOPE

16, boulevard des Frères Lumière
Résidence Altair
86960 Futuroscope Chasseneuil
Tél. : 05 49 18 55 65
futuroscope@habitatdelavienne.fr

AGENCE DE POITIERS

Agence
107, rue des Couronneries
86000 Poitiers
Tél. : 05 49 18 56 56
ag.poitiers@habitatdelavienne.fr

Relais de Bellejouanne

7 rue Édith Piaf
86000 Poitiers
Tél. : 05 49 18 55 50
ag.poitiers@habitatdelavienne.fr

ANTENNE DE GENÇAY

21, place du Marché
86160 Gençay
Tél. : 05 49 18 56 70
gencay@habitatdelavienne.fr

ANTENNE DE CHAUVIGNY

13, place du marché
86300 Chauvigny
Tél. : 05 49 18 56 80
chauvigny@habitatdelavienne.fr

ANTENNE DE MONTMORILLON

3, rue Hector Berlioz
Bât. Bizet - Porte 2
86500 Montmorillon
Tél. : 05 49 85 98 50
montmorillon@habitatdelavienne.fr

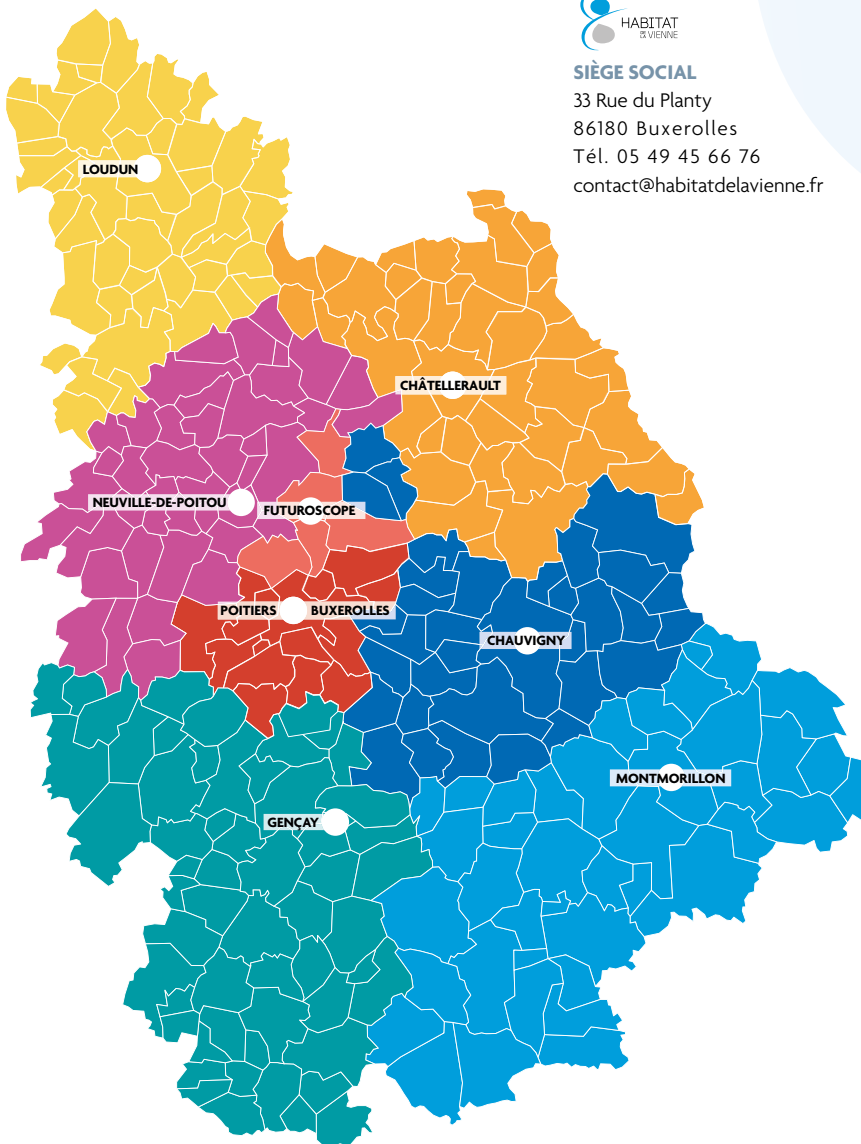
VOS INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS

Avec 11 agences réparties sur le territoire, nos équipes œuvrent au quotidien pour vous offrir une qualité de service au plus proche de vos attentes.



SIÈGE SOCIAL

33 Rue du Planty
86180 Buxerolles
Tél. 05 49 45 66 76
contact@habitatdelavienne.fr





Henri Colin
Président du Conseil
d'Administration

C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous invitons à découvrir ce nouveau numéro d'*À propos*. Entièrement relooké, **votre journal locataire Habitat de la Vienne est conçu pour faciliter votre vie de locataire, répondre à vos préoccupations quotidiennes en lien avec votre logement et vous accompagner dans vos projets de vie.** Il vous guide pour bien vivre dans votre logement et dans votre commune.

Dans les 16 pages de ce numéro, vous trouverez les résultats de notre grande enquête de satisfaction triennale, des informations sur nos programmes et actions en cours et des conseils pour bien vivre dans votre logement. Plus ouvert sur la vie du territoire, il reprend aussi des actualités pratiques : un garage solidaire, France Services... et même une recette gourmande ! Il intègre également une double page dédiée aux seniors.

Être locataire d'un logement social ne signifie pas vivre au rabais, bien au contraire ! Cette conviction sous-tend notre activité et contribue sans aucun doute à votre satisfaction en tant que locataire. **Ce magazine vous donne les clés pour mieux vivre chez vous. Bonne lecture !**



Votre avis est important !

Dites-nous ce que vous pensez de ce nouveau journal locataire. Vos retours nous permettront de continuer à le faire évoluer pour mieux répondre à vos attentes.

sommaire



04

En bref

Nos seniors deviennent des geeks



06

Près de chez vous

Un garage solidaire à Saint-Georges-lès-Baillargeaux



08

Grand angle

90% de locataires satisfaits



10

Rencontre

Devenir propriétaire, c'est possible !



11

Vivre ensemble

Une seconde vie pour les encombrants



12

Ma vie Senior

Une stratégie pour accompagner nos locataires seniors



14

Vie pratique

Mieux vivre la chaleur dans son logement



Les seniors aussi deviennent des geeks !

Proposés aux seniors, les ateliers numériques favorisent l'usage des nouvelles technologies pour les démarches du quotidien et les loisirs.

Effectuer des démarches administratives, utiliser des services en ligne, communiquer avec des proches via l'email et les réseaux sociaux...

Ces actions, qui peuvent sembler obscures aux plus âgés, n'ont plus de secret pour les participants aux ateliers numériques organisés par Habitat de la Vienne dans le cadre du label Habitat Senior Services®.

Ouvert à tous les plus de 60 ans, locataires ou non, ces rendez-vous aident à se familiariser avec le numérique et à utiliser tous les services en lien avec cette technologie, par une approche ludique.

Démarches administratives et E-bowling

De novembre 2023 à mai 2024, 18 ateliers, d'une dizaine de participants, ont été menés par les jeunes volontaires en service civique de l'association Unis Cité. Changeant de territoire régulièrement, les ateliers se sont déroulés cette saison à Rouillé, Jaunay-Marigny, Saint-Germain, Gençay et Vouillé. Tout au long des séances, les participants ont progressé dans l'utilisation de ces nouveaux outils et se sont essayés aux E-jeux.



Découvrez en vidéo des locataires seniors Habitat de la Vienne en finale régionale de e-bowling

En effet, lors des ateliers, des tablettes et consoles de jeux étaient mises à disposition pour des moments ludiques et joyeux. Au printemps, les participants qui le souhaitaient ont concouru dans une compétition de E-bowling pour défier des adversaires du territoire !

À partir du second semestre, 2024, des ateliers "Seniors Connectés" s'installent sur de nouvelles communes. Plus de renseignements sur cette action gratuite au 05 49 18 55 86



Prendre soin de la planète tous ensemble

À noter dans vos agendas : mercredi 5 juin de 14h à 18h, une animation vous est proposée par Habitat de la Vienne au sein du quartier des Renardières à Châtelleraut. Pour sensibiliser au recyclage et au tri sélectif, nous prévoyons : clean challenge, basket tri, foot tri, collecte d'objets et de vêtements animée par la Galerie du réemploi et plein d'autres surprises...

Achetez votre terrain constructible !

Savez-vous qu'Habitat de la Vienne propose des terrains à la vente sans conditions de ressources ?

Trois programmes de terrains sont actuellement disponibles pour construire une maison qui vous ressemble :

- au cœur de Béruges, dans notre éco-hameau, pour un habitat respectueux de l'environnement,
- à Dissay, à proximité de toutes les commodités et à 2 minutes à pied du pôle médical,
- à Vendevre-du-Poitou, (Saint-Martin-la-Pallu), le nouveau programme à côté du centre bourg et des établissements scolaires.

Pour un achat serein, nos terrains à bâtir sont bornés, viabilisés, raccordés aux réseaux et libres de constructeur. Avant toute démarche, nous vous conseillons d'abord d'étudier le projet dans sa globalité, pour vérifier s'il est compatible avec vos moyens financiers.



© Nicolas Mahu

Nouveau à Vendevre-du-Poitou (Saint-Martin-la-Pallu)

Bienvenue à nos nouveaux locataires entrés dans leurs pavillons le 10 avril 2024 à Vendevre-du-Poitou !

Idéalement située à proximité des commerces du centre-bourg, cette opération comprend six pavillons : deux T2 et quatre T3. Labellisés Habitat Senior Services®, les logements sont conçus pour accueillir des locataires de plus de 65 ans. Ils sont notamment dotés de barres de maintien, de volets roulants électriques et d'autres équipements permettant aux personnes âgées de vivre dans un

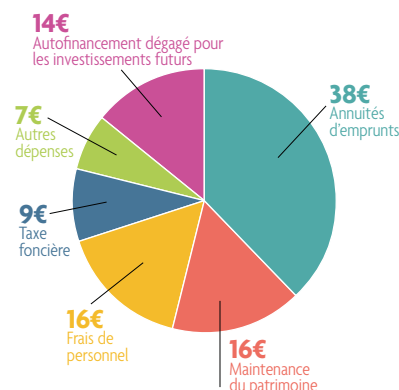
logement conjuguant confort, sécurité et tranquillité.

Dotés d'équipements neufs offrant un grand confort thermique, les logements bénéficient de grandes ouvertures sur l'extérieur propices à un cadre de vie privilégié et tourné vers la nature. Les locataires peuvent d'ores et déjà profiter des beaux jours grâce à leur jardin avec terrasse. En bonus, un garage sécurisé vient compléter chaque bien.

Nous remercions l'ensemble des intervenants qui ont contribué à la réussite de ce projet !

Comment sont utilisés les loyers que vous versez à Habitat de la Vienne ?

Pour 100€ de loyer :
chiffres comptes 2022



Près de chez vous

Garage solidaire



NOUVEAU
Le premier garage solidaire du département vient d'ouvrir ses portes en début d'année à Saint-Georges-les-Baillargeaux.

Soligo 86 vous donne les clefs de la mobilité

Formant des mécaniciens en voie d'insertion, Soligo 86 répare et entretient des véhicules de toutes marques et même des deux roues. Un tarif réduit de 35€/heure s'applique pour les personnes ayant un coefficient CAF < 900€ ou via une prescription par un référent social (assistant social, conseiller en insertion professionnelle, tutelle...). Le devis est gratuit et le prêt d'un véhicule de courtoisie est possible. SOLIGO 86 propose également un accompagnement pour l'achat d'un véhicule d'occasion entre 3 000€ et 5 000€, incluant une garantie 3 mois, le contrôle technique et la carte grise.

poitiers@soligo-mobilite.fr
Tél : 05 49 21 23 22

soligo-mobilite.fr

Pouvoir se déplacer pour travailler.

Lever les freins de la mobilité, et ainsi faciliter l'accès à l'emploi, en revendant des véhicules à bas prix pour les personnes ayant de faibles ressources; tel est le défi que relève l'association la PRAM. Ainsi elle reçoit des dons de voitures de particuliers, d'entreprises et de collectivités. Habitat de la Vienne a déjà cédé 7 véhicules automobiles à la PRAM depuis 2016.

Après révision et réparations dans les garages solidaires ou lors de chantiers d'insertion professionnelle, la PRAM s'occupe du passage au contrôle technique et des formalités administratives.

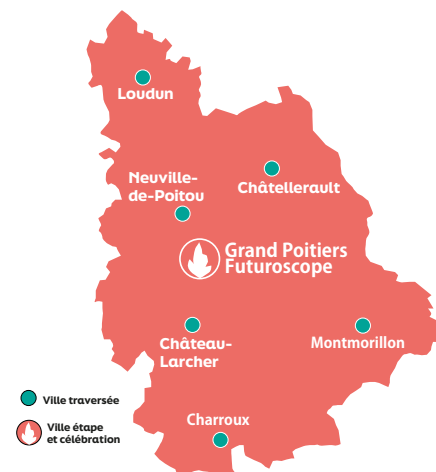
contact@association pram.fr

Tél : 06 76 78 25 71

association-pram.fr

La flamme Olympique passe près de chez vous !

Samedi 25 mai, le relais de la flamme olympique passe dans la Vienne, l'occasion d'une grande fête sportive pour les 7 communes traversées.



Objethèque, kesako ?

À Châtelleraut, la MJC Horizons Sud innove avec une objethèque solidaire, une façon comme une autre de favoriser la mixité sociale. Guide pratique de cet espace singulier.

Une tondeuse pour le jardin, une bassine à confiture, une caméra numérique, un lit parapluie pour bébé... l'objethèque Horizons Solid' Air est une caverne d'ali-baba qui regorge d'objets et appareils du quotidien que l'on peut louer pour quelques heures ou quelques jours. Porté par la maison de quartier des Renardières, ce service de location d'objets s'est installé quartier du Lac à Châtelleraut, dans l'ancienne ludothèque de la rue Saint-Just. Le service est ouvert à tous et fonctionne avec des dons d'objets de particuliers et d'entreprises. Favorisant le partage et le réemploi, il s'inscrit dans la dynamique de l'économie circulaire. Vous pouvez ainsi contribuer à ce projet solidaire en donnant les objets en état de marche que vous n'utilisez plus. Le lieu est aussi un café convivial qui accueille des événements culturels et des animations pour tous : karaoké, repas dansant, jeux... Un magasin solidaire de biens neufs et non alimentaires est également en projet.

Tél : 05 86 30 50 41

mjc-horizons-sud.fr



© Nicolas Maheu

Important

Déclaration obligatoire !

Attention, même si vous ne payez pas d'impôts, vous avez l'obligation de faire votre déclaration de revenus 2023 avant le jeudi 6 juin 2024.

L'avis d'imposition est indispensable pour effectuer une demande de logement social et pour de nombreuses démarches et peut vous être demandé à tout moment pour une mise à jour de votre dossier locataire. Il est également utilisé par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour recalculer le montant de vos prestations et vous permettre de bénéficier du juste droit.

Être aidé dans vos démarches près de chez vous !

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique... à moins de 20 minutes de chez vous, une agence France Services vous accueille pour vous accompagner gratuitement dans toutes vos démarches administratives du quotidien.

Selon le principe du guichet unique, France services permet d'accéder en un seul lieu aux principaux organismes de services publics tels que les Finances Publiques, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), l'Assurance maladie, l'Assurance retraite, le Ministère de la Justice, Pôle Emploi ou La Poste.

Prime d'activité CAF

Notez dans vos agendas : **le samedi 25 mai 2024** est la date limite de déclaration de vos ressources de février, mars, avril 2024 pour valider le versement de votre prime d'activité.



Sur place, des agents formés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation vous accompagnent dans vos démarches administratives du quotidien : déclaration de revenus, gestion du prélèvement à la source, renouvellement de papiers... En outre, ils vous aident à utiliser les outils informatiques et comprendre tout l'environnement numérique. Dans chaque site, des postes informatiques et des imprimantes sont en libre-service.

Où trouver une agence France Services proche de chez vous ? 26 structures France Services fonctionnent dans la Vienne dont trois nouvelles à Naintré, Châtelleraut (quartier Ozon) et l'Isle-Jourdain.

Pour plus d'informations sur France services, contactez votre mairie ou consultez le site internet :

france-services.gouv.fr



90%

de nos locataires satisfaits !

Réalisée en septembre dernier, l'étude de satisfaction 2023 présente des résultats favorables et homogènes sur l'ensemble du territoire. Avec un taux de satisfaction globale à 89,8 %, Habitat de la Vienne confirme la qualité de sa prestation tant pour son parc immobilier que sur l'accompagnement de ses locataires.

Décryptons ensemble les grandes lignes de l'enquête.



Vous êtes au total 913 locataires à avoir répondu à notre questionnaire de satisfaction.

L'organisme qui a mené l'enquête a été vigilant à interroger un groupe représentatif de nos locataires sur quatre critères :

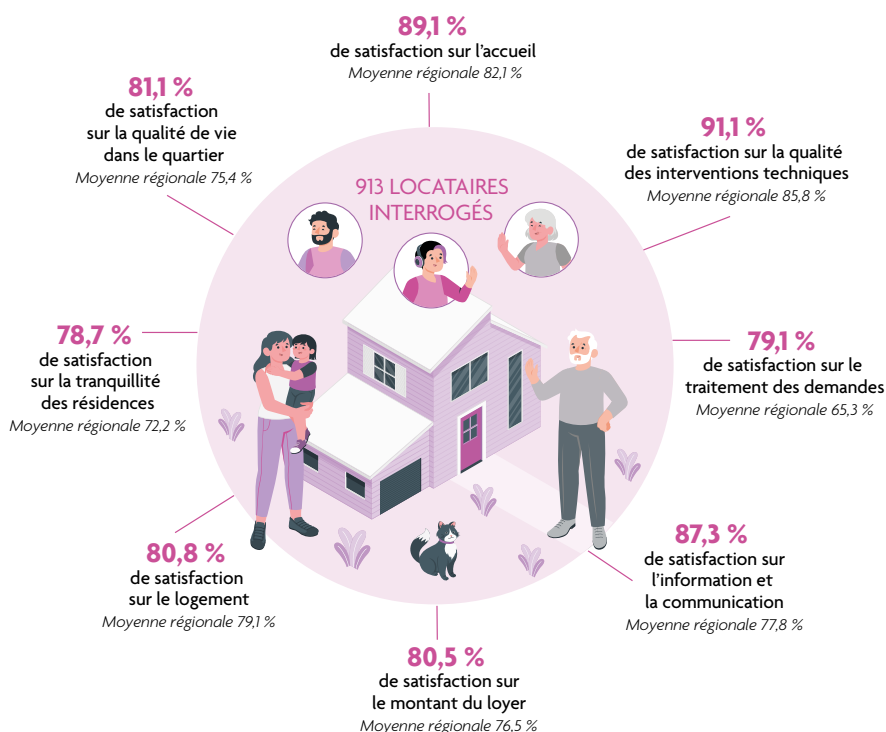
- le territoire (nord ou sud),
- le statut QPV ou hors QPV,
- le type d'habitat (individuel ou collectif),
- l'ancienneté des locataires.

L'étude de satisfaction 2023

Selon l'agence Aviso Conseil, les résultats de l'enquête positionnent Habitat de la Vienne comme « un bailleur de référence pour la qualité de service sur son territoire ».

Menée par l'agence indépendante Aviso Conseil, l'étude de satisfaction triennale a mis en lumière plusieurs points forts. Tout d'abord, les locataires d'Habitat de la Vienne se disent satisfaits à 81,1% de la qualité de vie dans les quartiers et résidences, notamment sur le ramassage des déchets et ordures ménagères (84,1%) et la disponibilité des services et équipements de proximité (80,4%).

Notons également que les équipes de l'office sont reconnues par la qualité de l'accueil (89,1%), la clarté et la rapidité des réponses apportées aux demandes (84,4% et 79,8%). La gestion des interventions techniques est un autre point de satisfaction, notamment sur la qualité (91,1%) et la rapidité (87,1%).



" Avec cette deuxième enquête de satisfaction triennale nous sommes extrêmement heureux de constater que notre satisfaction client se maintient à près de 90 %. C'est une confirmation de notre engagement envers nos locataires et de notre position de leader dans le domaine, tant au niveau local, régional que national. "

Pascal Aveline, directeur général d'Habitat de la Vienne

Continuer à améliorer nos prestations

Ravi de ces bons résultats, Habitat de la Vienne est aussi vigilant sur les points qui affichent une satisfaction plus modérée. En particulier, des actions seront menées pour renforcer la propreté des espaces communs, optimiser la gestion des charges et améliorer le processus de traitement des demandes.

« Dans le cadre de la loi Climat et Résilience, nous attachons également une attention particulière à l'amélioration des performances énergétiques de nos logements » explique Pascal Aveline, directeur général d'Habitat de la Vienne.

Ce sont ainsi 437 millions d'euros d'investissement prévus sur les dix prochaines années qui permettront la réhabilitation de 2.074 logements et la livraison de 1.905 logements neufs. Habitat de la Vienne n'a pas fini de vous donner satisfaction !

TÉMOIGNAGE

Mme MORIN Marie-Thérèse (76 ans)
locataire Habitat de la Vienne à Saint-Georges-les-Baillargeaux
depuis novembre 2021

*Ce que je préfère dans mon logement ?
C'est son confort !*

Il est très bien agencé avec de grands placards aménagés et dispose d'équipements qui facilitent mon quotidien, par exemple les volets électriques et le sol antidérapant dans la douche. Et surtout, il est labellisé Habitat Senior Services® !
Le seul bémol, c'est le jardin, trop grand à entretenir à mon âge !

Mes relations avec les équipes d'Habitat de la Vienne sont très bonnes. Dernièrement, j'ai fait une réclamation car ma porte d'entrée était difficile à fermer. Ma demande a été rapidement prise en compte avec l'intervention d'un technicien qui a solutionné le problème.



En août 2023, Caroline est devenue propriétaire de son pavillon à Cenon-sur-Vienne avec Habitat de la Vienne. Un projet plusieurs fois repoussé mais avec la satisfaction à l'arrivée ! Elle témoigne.

*Je suis ravie, c'est le bonheur...
j'ai tellement attendu !*

Après mon divorce, j'ai été locataire dans le parc privé et après plusieurs demandes dans le parc social ; je suis devenue l'heureuse locataire, avec mon fils, d'un pavillon avec 2 chambres, garage et jardin. J'ai voulu devenir propriétaire de ce logement car je m'y sens bien. Le quartier est agréable, j'ai un peu de terrain et il est à proximité de Châtellerault. Je me suis donc renseignée auprès d'Habitat de la Vienne. Mais mon pavillon n'était pas encore éligible à la vente. Deux ans plus tard, j'ai reçu un courrier m'informant que je pouvais l'acquérir, je n'ai pas hésité !

Malheureusement ma première demande de financement à un courtier et à ma banque n'a pas abouti. Etant employée de ménage payée en chèques emploi services et avec un crédit auto en cours, le taux d'usure était trop important. Pourtant, mon loyer était alors presque identique à mes mensualités d'emprunt. Après avoir terminé mon crédit auto, j'ai à nouveau sollicité un emprunt mais auprès du Crédit Agricole, partenaire d'Habitat de la Vienne. Ils ont débloqué mon dossier et j'ai pu obtenir mon financement. Toute la procédure d'achat s'est très bien passée, c'était clair et j'ai été accompagnée jusque chez le notaire.

J'ai déjà refait quelques peintures et ma cuisine et j'envisage d'autres travaux plus tard : la salle de bains, des aménagements extérieurs...

**Devenir
propriétaire,
c'est possible !**



Réglémentée par le Code de la Construction et de l'Habitation, la vente d'un logement par un bailleur social ne peut être faite que si :

- Vous êtes locataire depuis 2 ans minimum.
- Le logement a plus de 10 ans et figure sur la liste des programmes autorisés à la vente par le Conseil d'Administration de l'office HLM.

Vous souhaitez devenir propriétaire ?

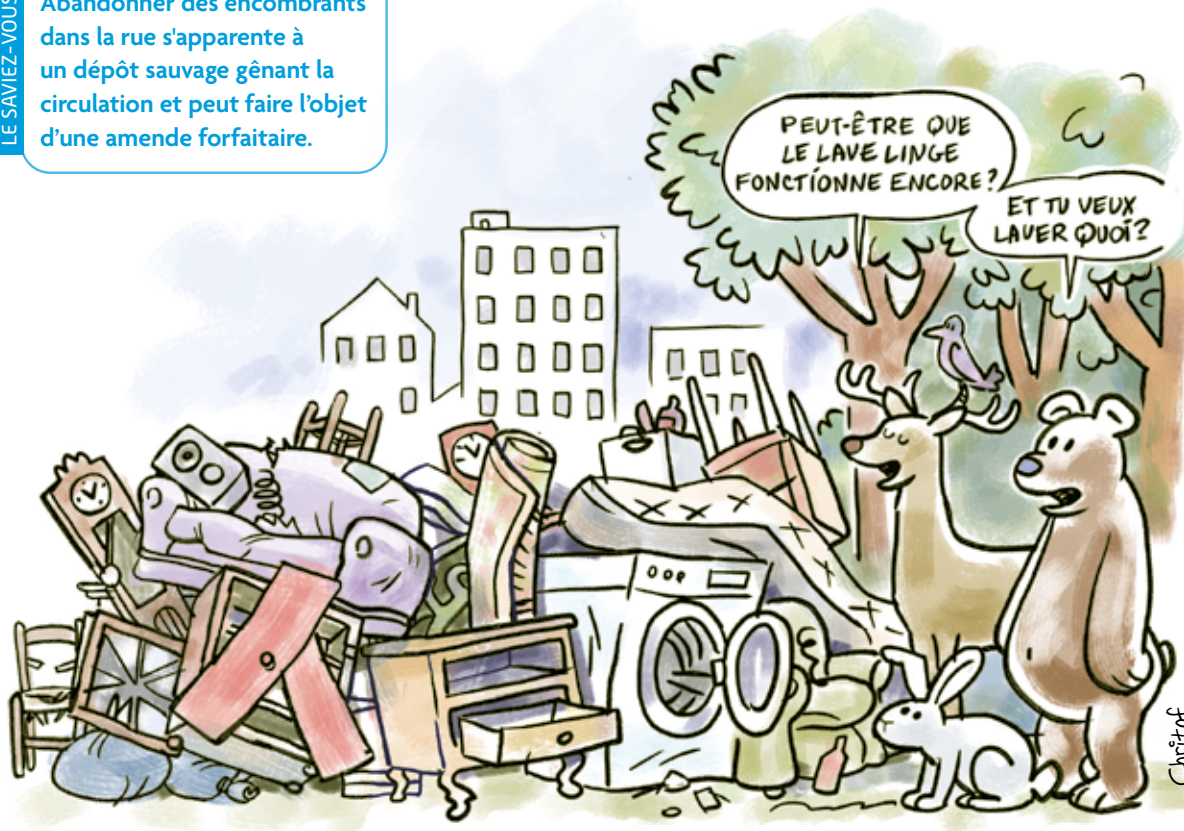
Adressez-nous une demande par courrier ou mail. Nous répondons sous 2 mois maximum. Si la réponse est positive, un rendez-vous vous est proposé pour vous expliquer en détail les étapes du projet.

Contactez Julie Koessler

j.koessler@habitatdelavienne.fr - 06 11 30 35 80

LE SAVIEZ-VOUS ?

Abandonner des encombrants dans la rue s'apparente à un dépôt sauvage gênant la circulation et peut faire l'objet d'une amende forfaitaire.



Une seconde vie pour les encombrants

Vieilles poussettes, meubles abîmés, téléviseurs hors d'usage...

Se débarrasser des objets volumineux est souvent considéré comme un casse-tête ! Des solutions existent pour leur donner une seconde vie. On vous explique.

Très volumineux, certains objets devenus inutilisables sont déposés au pied des immeubles. Mais, **en maison ou en appartement, vous pouvez**

aussi être un acteur vertueux dans la gestion de vos encombrants.

Avant tout, sachez que les grandes surfaces et magasins spécialisés ont l'obligation de reprendre les appareils anciens lors d'un achat. Pensez également aux associations telles qu'Emmaüs qui collectent les meubles et les objets pour les revendre à petits prix ou les donner. Sur Grand Poitiers, Rebond Insertion enlève gratuitement les encombrants au pied des immeubles ou au domicile sur simple rendez-vous.

Si aucune de ces filières de recyclage ne fonctionne, vos encombrants

doivent impérativement être déposés en déchetterie. En cas de difficulté de mobilité, vous pouvez bénéficier du service d'enlèvement à domicile des encombrants. Dans tous les cas, vous pouvez contacter votre mairie pour savoir comment faire.

Contacts

GRAND POITIERS : 0800 002 010
GRAND CHÂTELLERAULT : 0 800 835 821
CIVRAISIN EN POITOU : 05 49 36 05 45
HAUT-POITOU : 05 19 08 19 47
VIENNE ET GARTEMPE : 05 49 91 96 42
VALLÉES DU CLAIN : 05 49 89 02 89

Ma vie Senior



Débat-théâtral : pièce " Du côté de la vie ",
le 12 octobre 2023 à Loudun



Une stratégie pour accompagner nos locataires seniors

Depuis 2016, Habitat de la Vienne développe une stratégie d'accompagnement de ses locataires âgés de plus de 65 ans avec la mise en œuvre du label Habitat Senior Services®. Les seniors représentent en effet 2 575 locataires sur toute la Vienne soit environ un quart du parc locatif.

Cette démarche qualité est basée sur la production de logements adaptés, réalisés sur la base de cahiers des charges techniques spécifiques et sur la mise en place de services permettant de faciliter le quotidien et de préserver l'autonomie des locataires : service de petit bricolage, service d'appels de convivialité, de téléassistance à tarif préférentiel... Pour les locataires âgés, nous proposons également des actions gratuites de prévention : ateliers équilibre, ateliers numériques, débat-théâtral préventif...

Les locataires seniors bénéficient en outre d'une interlocutrice privilégiée au sein d'Habitat de la Vienne. Quelles que soient les questions, l'assistante de clientèle seniors assure l'interface avec nos services et, au besoin, avec des partenaires extérieurs tels que CCAS, service d'aide à domicile, assistante sociale...

Contact  **Laura VERRI 05 49 18 55 86**

NOS SERVICES

Bien vieillir à domicile, c'est aussi se sentir en sécurité et accompagné sur la vie quotidienne comme sur les moments difficiles. Dans le cadre du label HSS®, Habitat de la Vienne propose plusieurs prestations d'accompagnement pour répondre à des besoins différents.

La téléassistance, une solution de maintien à domicile



Nous vous proposons un service de téléassistance à tarif préférentiel en partenariat avec Mondial Assistance.

Avec ce dispositif, vous pouvez, en cas de chute, malaise ou angoisse, avoir un interlocuteur en centrale d'appel **7j/7 et 24h/24**.


Pour vous proposer le tarif le plus attractif, Habitat de la Vienne prend en charge une partie du coût de l'abonnement, le forfait vous est ainsi accessible **à partir de 9,90€/mois** (installation et maintenance incluses).

Signal & Vous

Alertes canicule, crise sanitaire, inondation... **Ne restez pas isolé !** Inscrivez-vous à notre dispositif d'alerte. **L'accès à ce service est gratuit, confidentiel et facultatif.** Porté par l'association CIF-SP, ce dispositif veille à votre bien-être, en vous apportant une écoute téléphonique lors d'événements exceptionnels.

Droits devant !

Une rencontre théâtrale sur le thème de l'accès aux droits aura lieu jeudi 10 octobre 2024 après-midi à Chauvigny. Navettes gratuites en bus au départ de Poitiers et Montmorillon.

 **Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, contactez : Laura VERRI, assistante de clientèle seniors. 05 49 18 55 86 l.verri@habitatdelavienne.fr**

TÉMOIGNAGE



Madeleine,
locataire à Lusignan

Pendant la canicule, lorsque je suis seule chez moi, je suis rassurée de recevoir des appels, mais surtout de parler avec quelqu'un. Je suis contente des services proposés par Habitat de la Vienne.



Vos attentes nous intéressent

Grande enquête des besoins

Un grand merci pour vos nombreux retours à notre enquête dédiée au bien-vieillir

Dans le cadre du label Habitat Senior Services®, Habitat de la Vienne réalise actuellement une étude visant à mieux connaître les besoins et les attentes de ses locataires seniors.

Cette démarche permet de favoriser le maintien à domicile des locataires de plus de 65 ans.

L'étude cible plusieurs thématiques du quotidien : logement, déplacements,

vie sociale, accès aux loisirs, accès aux droits et aux services, communication...

L'enquête a été diffusée en janvier 2024 à environ 2600 locataires seniors titulaires d'un bail. Nous avons enregistré près de 1200 retours de questionnaire soit un taux de participation de 44% !

Les réponses sont actuellement en cours d'analyse par l'équipe dédiée aux seniors. Une synthèse sera présentée dans le prochain magazine À Propos. Habitat de la Vienne entamera ensuite une nouvelle étape de son projet pour concevoir et mettre en œuvre des solutions innovantes en lien avec les besoins identifiés.

De nouveaux logements HSS®

En 2023, 40 nouveaux logements HSS® ont été réalisés dans la Vienne, portant ainsi à 350 le nombre de logements Habitat de la Vienne labellisés dans le département. Ces logements ont été réalisés à Châtelleraut, Fleuré, Montmorillon, Naintré, Poitiers et Nieuil L'Espoir.



© Nicolas Mahu

En 2023

> **330**

locataires ont reçu une visite de l'assistante de clientèle seniors, dont 90 locataires occupant un logement HSS®

> **37**

situations à risque ont été suivies (problématique de santé, d'hygiène, financière...)

> **107**

demandes d'aides ont été traitées (démarches administratives, mise en place d'un service à domicile, d'une téléassistance...)



• Informations et réservations : Ekitour 05 49 47 73 13 ou ekitour@gmail.com.

Seniors en vacances !

En partenariat avec l'Agence Nationale du Chèque Vacances (ANCV) et la région Nouvelle-Aquitaine, Ekitour organise cette année de nouveaux séjours en France à tarifs préférentiels : à partir de 448 € aide déduite. L'aide financière est calculée selon le revenu fiscal de référence et le nombre de parts dans le foyer.

Le tarif du séjour comprend le transport en autocar, l'hébergement, la pension complète et l'ensemble des animations et excursions.



14

Tous en vacances !

Depuis 2020, la Ville de Poitiers s'engage dans le plan "**Vacances pour toutes et tous**" qui a permis de proposer aux enfants, aux familles et à des adultes, résidant sur le territoire de la ville, des séjours, des sorties à la journée et des activités ponctuelles. En particulier, les jeunes âgés de 16 à 25 ans qui souhaitent partir en vacances en autonomie peuvent bénéficier d'une aide financière individuelle.



05 49 52 36 22
vacancespourtous@poitiers.fr

Mieux vivre la chaleur dans son logement

Pour bien vivre l'été dans son logement, quelques bonnes habitudes sont à adopter. Vous les connaissez ?

À l'arrivée de l'été, les conseils pour prévenir les risques sanitaires liés aux fortes chaleurs sont bien connus : boire beaucoup, éviter de sortir aux heures chaudes, se signaler lorsqu'on vit seul... Des bonnes pratiques sont aussi à adopter pour conserver la fraîcheur dans son logement.

Ne laissez pas la chaleur s'accumuler

Pour que la chaleur ne s'installe pas dans le logement lors des journées chaudes, nous vous recommandons de :

- Fermer les volets et autres occultants dès le milieu de la matinée. Si vos fenêtres exposées au soleil n'ont pas de volet, vous pouvez aussi utiliser des caches-soleil d'appoint.
- Ouvrir au moins deux ouvrants sécurisés pendant la nuit pour créer un courant d'air frais,

- aérer le logement le matin de bonne heure en ouvrant toutes les fenêtres en grand. N'hésitez pas à utiliser un ventilateur pour mieux faire circuler l'air frais.

> Petite astuce :

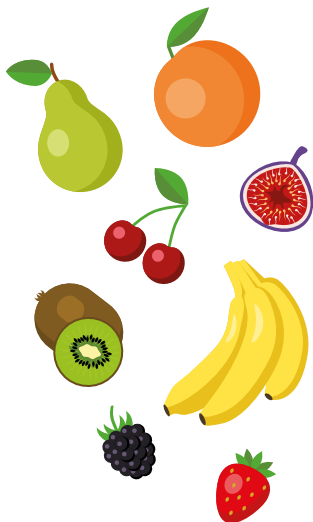
Humidifiez vos voilages.... sensation de fraîcheur garantie !

Végétalisez vos extérieurs !

Les végétaux régulent naturellement la température en milieu urbain. Il est donc recommandé de planter des arbustes devant les murs des maisons exposées au sud. En appartement, vous pouvez adopter bacs et jardinières pour trouver cette fraîcheur végétale. Choisissez des plantes qui aiment le soleil, paillez la terre pour conserver l'humidité et arrosez de préférence en soirée pour éviter l'évaporation.



Découvrez les fruits cachés !



Jeux

M	A	P	E	C	H	E	L
S	T	O	F	U	A	M	Q
E	S	I	R	E	C	V	A
H	T	R	A	A	O	F	M
C	K	E	I	B	N	I	U
O	I	L	S	A	F	G	R
R	W	A	E	N	P	U	E
C	I	T	R	O	N	E	C

Réponse : MURE - FIGUE - BANANE - FRAISE - CERISE - POIRE - ORANGE - KIWI - CITRON - PÊCHE



Tarte aux fraises sans cuisson

Pour 6/8 personnes.

- 1 À la main ou au robot, réduire les spéculoos en poudre. Faire fondre le beurre et mélanger avec les biscuits réduits en poudre. Tasser le mélange dans un cercle à pâtisserie et mettre au frigo.
- 2 Dans un saladier, fouetter le mascarpone avec le fromage frais, ajouter le zeste de citron, le sucre vanillé et le sucre glace.
- 3 Nettoyer et équeuter les fraises. Bien les sécher. Les couper en deux dans le sens de la longueur.
- 4 Répartir la crème sur le fond de tarte et déposer les fraises dessus en décrivant une spirale à partir du centre. Ajouter un peu de zeste de citron et quelques feuilles de menthe.

Recette

Ingrédients :

- 500g de fraises
- 100g de beurre
- 60g de sucre glace
- 250g de mascarpone
- 250g de spéculoos
- 1 sachet de sucre vanillé
- 100 g de fromage frais (Philadelphia)
- 1 citron bio
- 2 ou 3 feuilles de menthe

Régalez-vous !

Recette goûtée et approuvée par la rédaction

A VENDRE CIVRAY

GRANDE MAISON À RÉNOVER

180 m² environ
(81 m² + bureaux)

60 000 €

+ Frais de notaire
réduits

Modalités de remise des offres d'achat et règlement des ventes à consulter sur notre site :
<https://habitatdelavienne.fr/reglement-des-ventes/>

Contact :

Julie Koessler

j.koessler@habitatdelavienne.fr
06 11 30 35 80



www.habitatdelavienne.fr

HABITAT DE LA VIENNE
33 rue du Planty - BP 27 - 86180 Buxerolles
• contact@habitatdelavienne.fr



Groupe TERRE & MER
 HABITAT
 DE LA VIENNE
 L'habitat en toute sérénité